

Paul Magnette menace de mettre le Ceta par terre

■ Le fédéral et la Région wallonne interprètent différemment l'accord intrabelge du 27 octobre.

Dans "La Libre" du 1^{er} décembre 2016, nous expliquions que la grande victoire wallonne de l'accord intrabelge (entre la Wallonie et le fédéral essentiellement) intervenu le jeudi 27 octobre 2016 sur le Ceta pourrait être remise en cause. Cette victoire réside dans l'obtention par la Wallonie d'un engagement de la Belgique (représentée par le gouvernement fédéral) de déposer officiellement auprès de la Cour européenne de justice (CJUE), une demande d'avis sur la "compatibilité de l'ICS (Ndlr: le mécanisme d'arbitrage entre Etats et entreprises) avec les traités européens".

C'est la deuxième partie de la phrase qui pose désormais un problème d'interprétation entre les Wallons et le fédéral. On y lit que cette demande d'avis se fera "notamment à la lumière" d'un autre avis. C'est sur cet autre avis que le bât blesse. Pour la Wallonie, cet avis, qui concerne

le traité de libre-échange entre l'Union européenne et Singapour, ne freine en rien le dépôt rapide de sa demande auprès de la Cour européenne.

Pour le Premier ministre, Charles Michel (MR), et pour son ministre des Affaires étrangères Didier Reynders (MR), il est nécessaire d'attendre cet avis sur le traité UE-Singapour (prévu pour le courant de l'année 2017) avant d'envisager le dépôt de la demande belge. C'est en tout cas ce qu'a répondu Charles Michel en séance plénière de la Chambre, jeudi après-midi. Il était interrogé notamment par le député Ecolo Benoît Hellings. La veille, il avait fait

la même réponse à un député PS.

En fin de journée, le ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS), s'est décidé à sortir du bois. Et le propos était très clair: "Je proposerai au parlement wallon d'activer la clause de suspension du Ceta si le gouvernement fédéral tarde à demander l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne. Il ne faut pas jouer avec les pieds des Wallons. S'il s'avère qu'il (Ndlr: Charles Michel) est de mauvaise foi, je demanderai au parlement wallon d'activer la clause de suspension du traité. On avait en effet prévu tous les cas de figure."

Du côté du fédéral, Didier Reynders précisait que le fédéral "allait mettre en place dans les semaines qui viennent des groupes de travail pour discuter de l'accord intrabelge, ce point en fait partie". Il confirmera encore que le gouvernement belge attend bel et bien "l'avis que la Cour européenne rendra sur le traité UE-Singapour". Une position plus claire que celle qu'il avait exprimée sur le sujet la veille au micro de la RTBF.

"Réinterprétation wallonne"

Charles Michel à la Chambre a refusé, de la part de la Wallonie, une "réinterprétation de cette phrase et ne veut pas de polémique intrabelge".

Le CNCD, une ONG de développement qui s'est beaucoup mobilisée contre le Ceta considérait, à l'époque de l'accord intrabelge, que la Wallonie avait effectivement obtenu des avancées significatives. Hier, il s'est inquiété de la tournure que prenaient les événements. "Le Premier ministre a annoncé que la

vérification de la légalité du Ceta pourrait ne jamais être lancée contrairement aux engagements pris. En cherchant à gagner du temps, voire à renier l'engagement, le message envoyé par la Belgique serait catastrophique", explique via commu-

niqué, Arnaud Zacharie, le secrétaire général du CNCD.

Une autre question se pose néanmoins. La Wallonie dispose-t-elle du droit d'activer la suspension du traité? N'est-elle pas réservée au gouvernement fédéral? "Non, nous l'avons fait écrire noir sur blanc dans l'accord intrabelge. Nous leur avons concédé un délai d'un an pour prévenir la Commission. Maintenant s'ils ne respectent pas ça, alors à quoi servent encore les accords?", explique Paul Magnette.

Au vu des réactions des uns et des autres on voit mal comment éviter une nouvelle crise... Et dire que l'on imaginait que les tensions entre le gouvernement wallon et le gouvernement fédéral étaient apaisées.

Stéphane Tassin

En fin de journée, le ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS), s'est décidé à sortir du bois.